

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

KYOSEIL ALLOCATION

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

Objectif de gestion

Le Fonds est géré activement. L'objectif d'investissement visé par le fonds consiste à obtenir, sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une plus-value la plus élevée possible. Pour y parvenir, le fonds investit dans différentes classes d'actifs. Le degré d'investissement est à cet égard très flexible et peut aller de zéro à 100 %.

En principe, l'investissement à long terme est recommandé. Toutefois, les perspectives des différentes classes d'actifs et des sous-segments doivent être examinées à intervalles réguliers. Si aucune opportunité claire n'est identifiable, le fonds peut également conserver un taux de liquidités élevé pendant une période prolongée.

Stratégie d'investissement

Le Fonds est géré activement. L'objectif d'investissement visé par le fonds consiste à obtenir, sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une plus-value la plus élevée possible. Pour y parvenir, le fonds investit dans différentes classes d'actifs. Le degré d'investissement est à cet égard très flexible et peut aller de zéro à 100 %.

En principe, l'investissement à long terme est recommandé. Toutefois, les perspectives des différentes classes d'actifs et des sous-segments doivent être examinées à intervalles réguliers. Si aucune opportunité claire n'est identifiable, le fonds peut également conserver un taux de liquidités élevé pendant une période prolongée.

La stratégie de gestion consiste à sélectionner des OPCVM, FIA, trackers ou titres vifs (de type actions et obligations) en recherchant une diversification des modes de gestion et des approches sectorielles. La construction du portefeuille s'effectue de la façon suivante : i) répartition par classe d'actifs en fonction de l'environnement macroéconomique, ii) sélection des supports à travers leurs analyses quantitatives et qualitatives.

Les critères utilisés sont destinés à établir des comparaisons entre les différents fonds étudiés, à travers la mesure de la performance du fonds, la régularité de cette performance à moyen long terme et la quantification du risque pris par l'OPC pour réaliser cette performance. La stratégie intègre également la possibilité de réagir à court terme à des événements de marché de manière opportuniste.

La construction du portefeuille s'articule autour de 3 axes :

- Allocation stratégique
- Sélection des OPC et titres vifs
- Allocation tactique

La sélection des sous-jacents est réalisée en menant des analyses quantitatives et qualitatives. Ainsi, nous examinons la performance, sa persistance et sa régularité dans le temps, le risque associé et nous étudions en détail la stratégie, le savoir-faire du gérant ainsi que le sérieux de la société de gestion. Il pourra s'agir de Fonds gérés par KYOSEIL AM, dans la limite maximum de 20%.

Le FCP peut également investir jusqu'à 100% de son actif net dans des OPCVM monétaires et/ou monétaires court terme, de droit français ou étrangers ou en titres de créances négociables d'émetteurs publics ou privés notés investment grade et/ou high yield ou équivalent selon la société de gestion. La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notes des agences de notation.

La construction de portefeuille s'articule autour de 3 axes :

A) Allocation stratégique entre les différentes classes d'actifs :

Ceci correspond à l'allocation moyen terme entre les grandes classes d'actifs et repose sur l'appréciation du cycle économique et la valorisation des classes d'actifs.

B) Sélection d'OPC :

La sélection des Fonds se fait en quatre temps :

- a) Analyse quantitative de l'ensemble des Fonds ouverts éligibles à partir de la base de données de la société Quantalys et d'un modèle quantitatif propriétaire de l'équipe de gestion. Le modèle quantitatif permet de filtrer les Fonds présentant, selon l'équipe de gestion, un profil de rendement risque adéquat. L'analyse quantitative examine la performance d'un Fonds et le risque qui en découle à partir d'indicateurs statistiques (volatilité, pertes maximales, ...) sur différentes périodes. Ainsi, chaque Fonds est analysé dans le temps et est en outre comparé aux indices traditionnels, aux indices de la même stratégie ainsi qu'à des fonds comparables.
- b) L'équipe de gestion va identifier dans un second temps deux listes d'OPC par classe d'actifs en s'appuyant sur le modèle propriétaire. Une liste composée uniquement de Fonds classés article 6 SFDR et une liste composée de Fonds classés article 8 ou 9 SFDR. Les Fonds classés article 6 ne peuvent représenter que jusqu'à 20% du portefeuille.
- c) Dans un troisième temps, sont effectuées des due diligence qualitatives approfondies afin d'affiner les deux listes de Fonds et de constituer la liste finale qui sera présentée en comité. L'analyse qualitative consiste à étudier en détail la stratégie d'un fonds, le savoir-faire du gérant, ainsi que le sérieux de la société de gestion. Les caractéristiques clés sont classées en deux grandes catégories : expertise financière et organisation. L'expertise financière prend en considération l'expérience du gérant, sa compétence, la pérennité de la stratégie ainsi que la régularité de ses performances au fil du temps. Le but étant de s'assurer que le gérant est à même de générer les performances espérées pour le niveau de risque souhaité. Les critères d'organisation sont les facteurs qui permettent de se convaincre de la solidité la société de gestion, de la robustesse de ses process, de la transparence de sa communication et du professionnalisme de ses dirigeants.
- d) Quatrième temps : Validation par le comité de sélection hebdomadaire des Fonds présentés à l'ajout ou au retrait de la liste des valeurs suivies. L'équipe de gestion présente en détail les rapports de due diligence qualitatifs et quantitatifs et justifie de l'ajout ou du retrait des Fonds de la liste des valeurs suivies (sous surveillance accrue de l'équipe de gestion).

B bis) Sélection des titres vifs :

La sélection des titres vifs est une sélection de conviction. Un certain nombre de valeurs sont suivies par l'équipe de gestion et l'analyse complète des sociétés émettrices réalisée en interne conduit l'achat, le renforcement, l'allègement ou la vente des titres. Une attention particulière est apportée aux DPEF des sociétés émettrices. Les titres vifs ne pouvant relever d'une classification équivalente aux fonds articles 8 ou 9 SFDR ne peuvent représenter plus de 20% du portefeuille.

C) Allocation tactique :

Il s'agit d'une allocation de court terme visant à bénéficier d'opportunités de marché et/ou à couvrir certains risques et/ou à contrôler la volatilité.

Le FCP peut investir :

- Jusqu'à 100% de l'actif net en cumul dans tout type d'OPCVM de droit français ou étranger
- Jusqu'à 30% de l'actif net en cumul dans des FIA (fonds d'investissement à vocation générale français, fonds professionnels à vocation générale, FIA établis dans un autre Etat membre de l'Union Européenne) respectant les 4 critères de l'article R. 214-13 du Comofi.
- Jusqu'à 100 % de l'actif net en cumul sur les marchés d'actions, de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations, de tous les secteurs.
- Jusqu'à 100 % de l'actif net en cumul en instruments de taux souverains, du secteur public ou privé, de toutes zones géographiques, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation.
- Jusqu'à 100% de l'actif net en cumul au risque de change sur des devises hors euro et intra Union Européenne ou sur des devises hors Union Européenne.

Dans le cadre de la gestion des Fonds sous-jacents, les gérants desdits Fonds peuvent investir dans des obligations contingentes convertibles (« Cocos Bonds ») ou dans tout autres titres de créances subordonnés.

Le Fonds peut investir dans des OPC exposés en obligations convertibles (jusqu'à 100%).

Le fonds ne peut pas intervenir directement sur les contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés.

COMMENTAIRE DE GESTION

Le fonds Kyoseil Allocation termine l'année 2025 en hausse de +6.05%. L'indice composite 50% MSCI WORLD + 50% ICE BOFA GLOBAL BROAD MARKET termine l'année à +11.73%.

L'orientation de gestion correspond à un profil équilibré, cela se reflète dans le choix de l'indice composite. Le Fonds n'est toutefois pas géré selon un indice de référence. Le Fonds n'a pas vocation à refléter la composition de l'indice composite.

L'orientation de gestion correspond à un profil équilibré en début d'année, progressivement réorienté vers un profil plus dynamique sur le second semestre. Le Fonds a évolué dans un contexte de marchés marqué par une forte volatilité au printemps, notamment liée aux tensions commerciales mondiales, avant un rebond significatif. La volatilité annuelle du fonds s'établit à 5,23 % en fin d'exercice, contre 7,53 % pour l'indice composite, ce qui témoigne d'une gestion cohérente avec le profil équilibré affiché. Cette moindre prise de risque, si elle a permis d'amortir les phases de correction, a également limité la participation du Fonds aux phases de hausse, contribuant ainsi à l'écart de performance observé sur l'exercice.

L'environnement a été complexe, jalonné de défis majeurs sur les plans économique, politique et géopolitique. Parmi ces incertitudes, on note en particulier les élections décisives aux États-Unis, les crises politiques en France et en Allemagne, ainsi que la persistance des conflits au Moyen-Orient et en Ukraine.

Malgré ces facteurs d'instabilité, les marchés financiers ont affiché des performances globalement positives en 2025, portés par la résilience des résultats d'entreprises et l'assouplissement monétaire.

Évolution des politiques monétaires

L'année 2025 a été marquée par la poursuite et l'achèvement du cycle d'assouplissement monétaire de la Banque Centrale Européenne (BCE). Celle-ci a procédé à quatre nouvelles baisses de ses taux directeurs entre janvier et juin 2025, portant le taux de facilité de dépôt de 3 % en début d'année à 2 % en juin 2025. Au total, depuis juin 2024, la BCE a divisé par deux son taux directeur, marquant l'une des transitions les plus rapides vers l'assouplissement parmi les grandes banques centrales. Après cette série de baisses, le Conseil des gouverneurs a choisi de marquer une pause à partir de juillet 2025 et a maintenu ses taux stables pour le reste de l'année, estimant que le niveau de 2 % était proche du taux neutre. L'inflation dans la zone euro s'est rapprochée de l'objectif des 2 %, créditant la stratégie de la BCE.

Aux États-Unis, la Réserve Fédérale (Fed) a adopté une posture bien plus prudente. Face à la persistance de l'inflation américaine et aux incertitudes liées à la politique commerciale de l'administration Trump, la Fed a suspendu son cycle de baisse des taux entamé fin 2024, maintenant sa fourchette cible stable tout au long de 2025. La divergence de politique monétaire entre la BCE et la Fed, qui s'est accentuée, a contribué à un affaiblissement sensible du dollar face à l'euro, pesant sur la performance des actifs américains exprimés en euros pour les investisseurs européens.

L'assouplissement monétaire de la BCE a contribué à améliorer progressivement les conditions de financement en zone euro. Les taux des crédits immobiliers et aux entreprises ont continué de se détendre en France au premier semestre, favorisant une reprise partielle du marché du crédit. Toutefois, les niveaux restaient encore élevés par rapport à la période pré-2022, et la transmission à l'ensemble de l'économie réelle demeurerait progressive.

Variables macroéconomiques et politiques

L'incertitude a de nouveau été un thème central en 2025. Au niveau international, le retour de Donald Trump à la Maison Blanche a immédiatement imposé son empreinte sur les marchés. Le « Liberation Day » du 2 avril, lors duquel l'administration américaine a annoncé une hausse brutale et généralisée des droits de douane, a déclenché une correction brutale des marchés mondiaux, avec des replis pouvant atteindre -12 % en quelques jours sur certains indices. Des trêves commerciales temporaires et des accords bilatéraux ont ensuite permis une reprise des marchés, notamment la conclusion d'un accord UE-États-Unis plafonnant les droits de douane à 15 % pour la majorité des marchandises européennes. En France, la note souveraine a été abaissée par Fitch et Standard & Poor's de AA- à A+ au cours du second semestre 2025, reflétant les inquiétudes persistantes sur la trajectoire budgétaire. L'écart de taux entre les obligations françaises et allemandes s'est accru en conséquence.

Au niveau international, la politique commerciale américaine a été la principale source d'incertitude en 2025. Les droits de douane imposés par l'administration Trump ont affecté l'ensemble des partenaires commerciaux des États-Unis, pesant sur les perspectives de croissance mondiale au premier semestre. L'Allemagne a, pour sa part, adopté un plan de relance massif de plus de 500 milliards d'euros avec l'abandon de sa règle du « frein budgétaire », générant un surcroît de besoins d'émissions obligataires en zone euro.

La Chine a affiché des signes de reprise en 2025, notamment grâce aux mesures de relance gouvernementales. L'indice Shanghai SE a progressé de près de 16 % sur l'année. Les tensions commerciales avec les États-Unis ont cependant constitué un frein à une reprise plus franche.

L'or a été l'un des grands gagnants de l'année 2025, porté par la perte de confiance dans le dollar américain, les achats soutenus des banques centrales et l'incertitude géopolitique. Le métal jaune a progressé de près de 27 % en dollars sur l'année, atteignant des sommets historiques. Les tensions géopolitiques persistantes (Ukraine, Proche-Orient) ont continué de peser sur le sentiment des investisseurs, sans pour autant déstabiliser durablement les marchés financiers.

Ces multiples incertitudes ont généré des pics de volatilité marqués, notamment en avril 2025 lors du « Liberation Day » tarifaire de Trump, qui a provoqué une correction violente des marchés mondiaux. Cet épisode a été de courte durée, les marchés rebondissant rapidement une fois les accords commerciaux progressivement annoncés.

Le marché de l'immobilier commercial a montré des signes de stabilisation en 2025, favorisé par la baisse des taux et l'amélioration des conditions de financement. Après plusieurs années de détérioration, les SCPI et foncier coté ont retrouvé une dynamique de collecte plus favorable, même si les valorisations restaient encore en cours d'ajustement sur certains segments, en particulier les bureaux. Le fonds R-co Thematic Real Estate, présent dans le portefeuille, illustre cette légère amélioration du secteur.

Marchés actions

L'année 2025 a été très favorable aux marchés actions européens, qui ont surperformé leurs homologues américains en euros. Le DAX allemand a progressé de +22 %, porté par le plan de relance historique et la bonne santé du secteur industriel. Le FTSE 100 britannique a gagné +21 %. Le CAC 40 a progressé de +10.42 %, malgré un contexte politique toujours complexe en France et le poids d'un secteur du luxe pénalisé par les tensions commerciales. L'Euro Stoxx 50 a avancé de +18.3 % sur l'année, signé l'une des meilleures performances de la décennie.

Aux États-Unis, les marchés ont également affiché de belles performances en dollars locaux, avec un S&P 500 en hausse de +16.39 % et un Nasdaq en progression de +20.36 %. Toutefois, la forte dépréciation du dollar américain face à l'euro a significativement réduit ces gains pour les investisseurs européens. Le MSCI World a progressé de +19.49 % en dollars, mais nettement moins en euros. L'engouement pour l'intelligence artificielle est resté un moteur important pour les grandes valeurs technologiques américaines.

La divergence de valorisation entre les marchés américains et européens, qui s'était très fortement accentuée ces dernières années, s'est partiellement résorbée en 2025 sous l'effet de la surperformance des actions européennes. La crainte d'une bulle liée à l'intelligence artificielle a également refait surface, questionnant la durabilité des valorisations élevées des grandes valeurs technologiques américaines.

Sur le plan sectoriel en Europe, les secteurs industriels (défense, aéronautique) et bancaires ont été parmi les meilleurs performeurs en 2025. La défense a bénéficié de la hausse généralisée des budgets militaires européens dans le contexte géopolitique. Les secteurs du luxe et de l'automobile ont été pénalisés par les tensions commerciales et la moindre dynamique de la consommation chinoise, contribuant à la relative sous-performance du CAC 40 par rapport à ses homologues européens.

Les marchés actions japonais ont également affiché de belles performances (+24.10 % sur l'année pour le Nikkei 225), tandis que les marchés émergents ont bénéficié de la reprise chinoise et de l'affaiblissement du dollar. Les marchés espagnols ont été parmi les plus dynamiques en Europe, justifiant le renforcement de l'exposition du Fonds via un ETF IBEX 35 en novembre 2025.

Marchés obligataires

Le marché obligataire en 2025 a été marqué par une vigilance accrue des investisseurs face aux dégradations des trajectoires budgétaires dans plusieurs pays européens. Si les taux courts ont baissé en zone euro dans le sillage de la BCE, les taux longs ont été soumis à des pressions haussières liées à l'augmentation des besoins d'émissions souverains,

tant en France qu'en Allemagne. L'OAT française à 10 ans a dépassé 3,5 % en fin d'année, la dégradation de la note souveraine de la France par Fitch et S&P ayant accentué l'écartement du spread franco-allemand.

Malgré cet environnement, les écarts de rendement du crédit obligataire privé ("spreads") sont restés contenus. Les obligations à haut rendement européennes (high yield) ont continué d'offrir un portage attractif. Le marché du crédit a bénéficié de la désinflation sans recession et du maintien de fondamentaux solides des entreprises. L'indice ICE Bofa Global Broad Market, représentatif du marché obligataire mondial, termine l'année 2025 en hausse de +3.98 %.

Le marché des actifs réels (matières premières, or) a été une caractéristique marquante de 2025. L'or a atteint des niveaux historiques, bénéficiant de la perte de confiance dans le dollar américain, des achats massifs des banques centrales et du statut de valeur refuge dans un contexte géopolitique tendu. Le cuivre a également progressé significativement, porté par les anticipations de demande liée à la transition énergétique et à l'intelligence artificielle.

En résumé, 2025 a été une année de résilience et de performances positives pour la majorité des classes d'actifs, dans un contexte néanmoins jallonné d'épisodes de volatilité importants. Les marchés actions européens ont surperformé leurs homologues américains en euros. Les marchés obligataires ont bénéficié du cycle d'assouplissement monétaire de la BCE, tout en faisant face à des pressions haussières sur les taux longs liées aux besoins accrus de financement public. L'or a été l'actif refuge par excellence de l'année. Dans ce contexte, le Fonds Kyoseil Allocation a su naviguer les épisodes de volatilité et a progressivement renforcé son exposition aux actifs risqués pour clore l'année sur une performance de +6.05 %.

Critères ESG :

La politique ESG du Fonds a été modifiée lors de la mutation du 1er septembre 2023. Le Fonds est désormais classé article 8 SFDR. Les critères de sélection sont les suivants : 80% de l'actif net doit être investi dans des supports classés article 8 ou 9 SFDR ou équivalent. Nous avons sélectionné un ensemble de fonds en ce sens.

Effets de leviers :

Le fonds Kyoseil Allocation n'a pas eu recours à des effets de leviers au cours de l'exercice 2025.

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

FCP KYOSEIL ALLOCATION

Fonds Commun de Placement de droit français
OPCVM de droit français relevant de la directive européenne 2009/65/CE

Code ISIN Parts A : FR0007077896

Société de gestion KYOSEIL AM
SIREN 424 686 939

3 cours Mirabeau
13100 AIX-EN-PROVENCE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

Ce rapport contient 44 pages

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

FCP KYOSEIL ALLOCATION
Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux porteurs de parts du Fonds Commun de Placement Kyoseil Allocation,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion Kyoseil AM, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Fonds Commun de Placement (FCP) KYOSEIL ALLOCATION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport. La date de clôture de l'exercice correspond à la date de la dernière valeur liquidative publiée de décembre 2025.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fonds à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons réalisé notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont décrites dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- La méthode d'évaluation des instruments financiers

Le paragraphe « règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs » de l'annexe précise les méthodes de valorisation des instruments financiers. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nous avons vérifié la correcte application de ces méthodes et avons pris connaissance des procédures définies par la société de gestion pour le suivi et l'évaluation des instruments financiers de capital investissement.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Le rapport annuel ne nous ayant pas été communiqué comme le prévoit le prospectus du fonds, nous n'avons pas été en mesure de procéder à la vérification des données comptables et financières mentionnées dans ce document.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

6. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Conformément aux dispositions de l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fonds Commun de Placement.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

FICOREC AUDIT

Commissaire aux comptes

Représenté par

Matthieu CAPUONO

Associé

Signé par Matthieu Capuono

Le 30 avr. 2026



doc_rDMY
tx_kZDnBe1nbKOe

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

KYOSEIL ALLOCATION

Comptes annuels au 31/12/2025

KYOSEIL ALLOCATION

Sommaire

Bilan actif au 31/12/2025 en EUR	3
Bilan passif au 31/12/2025 en EUR	4
Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	5
Annexes des comptes annuels	7

KYOSEIL ALLOCATION

Bilan actif au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00	0,00
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances (D)	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	1 355 798,66	1 396 265,84
OPCVM	1 258 342,47	1 396 265,84
FIA et équivalents d'autres États membres de l'Union Européenne	0,00	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	97 456,19	0,00
Dépôts (F)	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (G)	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Prêts (I)	0,00	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	1 355 798,66	1 396 265,84
Créances et comptes d'ajustement actifs	0,00	0,00
Comptes financiers	19 141,78	7 918,00
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II'	19 141,78	7 918,00
Total Actif I + II	1 374 940,44	1 404 183,84

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

KYOSEIL ALLOCATION

Bilan passif au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres :		
Capital	1 294 369,36	1 328 782,02
Report à nouveau sur revenu net	0,00	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice	78 306,67	73 155,69
Capitaux propres I	1 372 676,03	1 401 937,71
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (B)	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Autres passifs éligibles (C)	0,00	0,00
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	0,00	0,00
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	2 264,41	2 246,13
Concours bancaires	0,00	0,00
Sous-total autres passifs IV	2 264,41	2 246,13
Total Passifs : I + III + IV	1 374 940,44	1 404 183,84

KYOSEIL ALLOCATION

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	0,00	480,00
Produits sur obligations	0,00	813,18
Produits sur titres de créance	0,00	0,00
Produits sur des parts d'OPC*	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Sous-total Produits sur opérations financières	0,00	1 293,18
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Charges sur emprunts	0,00	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres charges financières	0,00	0,00
Sous-total charges sur opérations financières	0,00	0,00
Total Revenus financiers nets (A)	0,00	1 293,18
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-25 172,85	-27 731,42
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-25 172,85	-27 731,42
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	-25 172,85	-26 438,24
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	1 492,39	2 454,77
Revenus nets I = C + D	-23 680,46	-23 983,47
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	53 621,05	89 582,40
Frais de transactions externes et frais de cession	-2 095,70	-2 177,78
Frais de recherche	0,00	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	0,00
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	51 525,35	87 404,62
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-366,29	-12 203,34
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	51 159,06	75 201,28
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	53 156,26	24 610,90
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	0,00	1,12
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	0,00
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	53 156,26	24 612,02
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-2 328,19	-2 674,14
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	50 828,07	21 937,88
Acomptes :		

KYOSEIL ALLOCATION

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	0,00	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	0,00	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	0,00	0,00
Résultat net = I + II + III - IV	78 306,67	73 155,69

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

KYOSEIL ALLOCATION

Annexes des comptes annuels

Objectif de gestion :

Le Fonds est géré activement. L'objectif d'investissement visé par le fonds consiste à obtenir, sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une plus-value la plus élevée possible. Pour y parvenir, le fonds investit dans différentes classes d'actifs. Le degré d'investissement est à cet égard très flexible et peut aller de zéro à 100 %.

En principe, l'investissement à long terme est recommandé. Toutefois, les perspectives des différentes classes d'actifs et des sous-segments doivent être examinées à intervalles réguliers. Si aucune opportunité claire n'est identifiable, le fonds peut également conserver un taux de liquidités élevé pendant une période prolongée

Annexes des comptes annuels

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en EUR	31/12/2025	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021
Actif net total	1 372 676,03	1 401 937,71	1 620 437,82	1 090 458,70	1 524 508,23
Capitalisable 1					
Actif net	1 372 676,03	1 401 937,71	1 620 437,82	1 090 458,70	1 524 508,23
Nombre de parts	66 947	72 513	88 440	64 731	79 999
Valeur liquidative unitaire en devise de la part	20,50	19,33	18,32	16,84	19,05
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur	0,00	0,00		0,00	0,00
Capitalisation unitaire	0,41	0,70	0,21	-1,37	2,29

Annexes des comptes annuels

Règles et méthodes comptables

Le fond s'est conformé aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPC.

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

La devise de comptabilité est l'Euro.

Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs

Le calcul de la valeur liquidative de la part est effectué en tenant compte des règles d'évaluation précisées ci-dessous :

- Les instruments financiers et valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé sont évalués au prix du marché, selon les principes suivants :

- L'évaluation se fait au dernier cours de bourse officiel.

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse :

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,

- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement en portefeuille : Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de titrisation : Evaluation au dernier cours de Bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois

Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPC à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non-cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire

Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :

A leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.

La différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.

Exception : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

KYOSEIL ALLOCATION

BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents.

Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : dernier cours de bourse du jour ou cours de compensation du jour

Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : dernier cours de bourse du jour ou cours de compensation du jour

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

Options cotées sur des Places européennes : dernier cours de bourse du jour ou cours de compensation du jour

Options cotées sur des Places nord-américaines : dernier cours de bourse du jour ou cours de compensation du jour

Opérations d'échange (swaps) :

Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPC, par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

METHODE D'EVALUATION DES ENGAGEMENTS HORS-BILAN

Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal, les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.

Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Méthodes de comptabilisation :

Comptabilisation des revenus :

Il comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon **encaissé**.

Comptabilisation des frais de transaction :

Les opérations sont comptabilisées selon la méthode des frais exclus.

Modalités d'affectation du résultat et des sommes distribuables

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, jetons de présence ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille du Fonds majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les sommes distribuables sont

1° Le résultat net de l'exercice augmenté des reports à nouveau et majoré ou diminué du solde des comptes de régularisation des revenus afférents à l'exercice clos.

Informations sur les frais, commissions et la fiscalité :

Commissions de souscription et de rachat

KYOSEIL ALLOCATION

Les commissions de souscription et de rachat viennent augmenter le prix de souscription payé par l'investisseur ou diminuer le prix de remboursement. Les commissions acquises à l'OPCVM servent à compenser les frais supportés par L'OPCVM pour investir ou désinvestir les avoirs confiés. Les commissions non acquises reviennent à la société de gestion de portefeuille, aux commercialisateurs, etc.

Frais à la charge de l'investisseur, prélevés lors des souscriptions et des rachats	Assiette	Taux barème (TTC maximum)
Commission de souscription non acquise à l'OPCVM	Valeur liquidative x nombre de parts	1,0%
Commission de souscription acquise à l'OPCVM	Valeur liquidative x nombre de parts	Néant
Commission de rachat non acquise à l'OPCVM	Valeur liquidative x nombre de parts	Néant
Commission de rachat acquise à l'OPCVM	Valeur liquidative x nombre de parts	Néant

Les frais de fonctionnement et de gestion :

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, etc...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion de portefeuille.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- Des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion de portefeuille dès lors que L'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM,
- Des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM

	Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
1	Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille	Actif net	1,8% TTC maximum
2	Frais indirects maximum	Actif net	3% TTC maximum
3	Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	<p style="text-align: center;">Dépositaire</p> <p>Actions, ETF, warrants, obligations convertibles, droits, Obligations, TCN, titres négociables à court terme :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 10€ France • 45€ pour les autres Pays <p>OPC :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déposé chez ODDO BHF : 0€ • OPC français non déposé chez ODDO BHF : 15€ • OPC étranger non déposé chez ODDO BHF : 45 € <p style="text-align: center;">Société de gestion</p> <p style="text-align: center;">En % TTC</p> <p>Actions, ETF, warrants, obligations convertibles, droits : 0%</p> <p>Obligations : 0%</p>
4	Commission de surperformance	Actif net	Néant

La société de gestion précise que les frais de recherche sont directement pris en charge par elle-même.

CHANGEMENTS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

Néant

KYOSEIL ALLOCATION

Annexes des comptes annuels

Evolution des capitaux propres

	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	1 401 937,71	1 620 437,82
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	225 101,30	233 225,57
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-333 871,74	-537 304,08
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-25 172,85	-26 438,24
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	51 525,35	87 404,62
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	53 156,26	24 612,02
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	1 372 676,03	1 401 937,71

KYOSEIL ALLOCATION

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
Capitalisable 1		
Parts souscrites durant l'exercice	11 370	225 101,30
Parts rachetées durant l'exercice	-16 936	-333 871,74
Solde net des souscriptions/rachats	-5 566	-108 770,44

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
Capitalisable 1	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

KYOSEIL ALLOCATION

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative
FR0007077896	Capitalisable 1	Capitalisable	EUR	1 372 676,03	66 947	20,50

KYOSEIL ALLOCATION

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
exprimés en milliers d'EUR						
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00					
Opérations temporaires sur titres	0,00					
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00					
Opérations temporaires sur titres	0,00					
Hors-Bilan						
Futures	0,00					
Options	0,00					
Swaps	0,00					
Autres instruments financiers	0,00					
Total	0,00					

KYOSEIL ALLOCATION

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		≤ 1 an	$1 < X \leq 5$ ans	> 5 ans	$\leq 0,6$	$0,6 < X \leq 1$
exprimés en milliers d'EUR						
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

KYOSEIL ALLOCATION

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
exprimés en milliers d'EUR					
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	19,14	0,00	0,00	0,00	19,14
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-Bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	NA	0,00	0,00	0,00	19,14

KYOSEIL ALLOCATION

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - ventilation par maturité

exprimés en milliers d'EUR	[0 - 3 mois] +/-]3 - 6 mois] +/-]6 m - 1 an] +/-]1 - 3 ans] +/-]3 - 5 ans] +/-]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	19,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-Bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	19,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

KYOSEIL ALLOCATION

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'EUR					
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					
Comptes financiers					
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-Bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures, Options, Swap					
Autres opérations					
Total					

KYOSEIL ALLOCATION

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-Bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

KYOSEIL ALLOCATION

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'EUR	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instrument financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Instrument financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

KYOSEIL ALLOCATION

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0010286195	Ostrum Euro ABS Opportunities I Cap	Ostrum Euro ABS Opportunities	Obligations	France	EUR	103 722,75
FR0010460493	Tikehau European High Yield R Acc EUR Cap	Tikehau European High Yield	Obligations	France	EUR	104 397,30
FR0010655746	Multi Uts France Amundi Ibex 35 Ucits ETF Dist	Multi Uts France Amundi Ibex 35 Ucits ETF	Actions	France	EUR	63 560,75
FR0010784835	R-Co 2 SICAV 4Change Net Zero Eq Euro C Cap	R-Co 2 SICAV 4Change Net Zero Eq Euro	Actions	France	EUR	111 157,60
FR0011790492	BDL Rempart I Cap	BDL Rempart	Actions	France	EUR	94 125,20
FR0011847409	R-co Valor P EUR Cap	R-co Valor	Mixte	France	EUR	114 921,60
FR0013416716	Amundi Physical Metals PLC Certif Lk Gold Perpetual	Amundi Physical Metals PLC	Matières premières	Irlande	EUR	97 456,19
IE000OJ31JQ4	First Trust GI Fds Plc Vest USEqModBuff UCITS ETF Nov A Cap	First Trust GI Fds Plc Vest USEqModBuff UCITS ETF Nov	Actions	Irlande	USD	99 147,79
LU1001747408	JPMorgan Fds Europe Equity Absolute Alpha A perf EUR Cap	JPMorgan Fds Europe Equity Absolute Alpha	Actions	Luxembourg	EUR	107 508,60
LU1112771255	Helium Fd Selection A Cap	Helium Fd Selection	Mixte	Luxembourg	EUR	118 806,16
LU1608101579	Pareto SICAV Nordic Corp Bd A EUR Cap	Pareto SICAV Nordic Corp Bd	Obligations	Luxembourg	EUR	105 839,60
LU1670707527	M&G (Lux) Investemt Funds 1 Eur Str Value A Cap	M&G (Lux) Investemt Funds 1 Eur Str Value	Actions	Luxembourg	EUR	114 644,32
LU1846391578	IVO Fds EM Mks Corp Debt UCITS Z Cap	IVO Fds EM Mks Corp Debt UCITS	Obligations	Luxembourg	EUR	120 510,80
Total						1 355 798,66

KYOSEIL ALLOCATION

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

	31/12/2025
Créances	
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	0,00
Ventes à règlement différé	0,00
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	0,00
Autres créiteurs Divers	0,00
Total des créances	0,00
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Achats à règlement différé	0,00
Frais de gestion	-2 264,41
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs Divers	0,00
Total des dettes	-2 264,41
Total des créances et dettes	-2 264,41

KYOSEIL ALLOCATION

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

Capitalisable 1	31/12/2025
Frais fixes	25 172,85
Frais fixes en % actuel	1,80
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

KYOSEIL ALLOCATION

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

KYOSEIL ALLOCATION

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres Empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

KYOSEIL ALLOCATION

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Total			0,00

KYOSEIL ALLOCATION

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	-23 680,46	-23 983,47
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-23 680,46	-23 983,47
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-23 680,46	-23 983,47

Capitalisable 1		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-23 680,46	-23 983,47
Total	-23 680,46	-23 983,47
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

KYOSEIL ALLOCATION

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	51 159,06	75 201,28
Acomptes sur plus ou moins-values nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	51 159,06	75 201,28
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	51 159,06	75 201,28

Capitalisable 1		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	51 159,06	75 201,28
Total	51 159,06	75 201,28
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

KYOSEIL ALLOCATION

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instrument	Devise	Quantité	Montant	%AN
Parts d'OPC et fonds d'investissements			1 355 798,66	98,77
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			1 258 342,47	91,67
Organisme de Placement Collectif			1 258 342,47	91,67
BDL Rempart I Cap	EUR	520	94 125,20	6,86
First Trust GI Fds Plc Vest USEqModBuff UCITS	USD	3 310	99 147,79	7,22
ETF Nov A Cap				
Helium Fd Selection A Cap	EUR	63	118 806,16	8,66
IVO Fds EM Mks Corp Debt UCITS Z Cap	EUR	920	120 510,80	8,77
JPMorgan Fds Europe Equity Absolute Alpha A perf EUR Cap	EUR	540	107 508,60	7,83
M&G (Lux) Investemt Funds 1 Eur Str Value A Cap	EUR	5 600	114 644,32	8,35
Multi Uts France Amundi Ibex 35 Ucits ETF Dist	EUR	145	63 560,75	4,63
Ostrum Euro ABS Opportunities I Cap	EUR	75	103 722,75	7,56
Pareto SICAV Nordic Corp Bd A EUR Cap	EUR	780	105 839,60	7,71
R-Co 2 SICAV 4Change Net Zero Eq Euro C Cap	EUR	1 420	111 157,60	8,10
R-co Valor P EUR Cap	EUR	40	114 921,60	8,37
Tikehau European High Yield R Acc EUR Cap	EUR	630	104 397,30	7,61
Autres OPC et fonds d'investissements			97 456,19	7,10
Autres services financiers			97 456,19	7,10
Amundi Physical Metals PLC Certif Lk Gold Perpetual	EUR	670	97 456,19	7,10
Total			1 355 798,66	98,77

KYOSEIL ALLOCATION

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en EUR (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

KYOSEIL ALLOCATION

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Instruments financiers à terme - actions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en EUR (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

KYOSEIL ALLOCATION

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Instruments financiers à terme - taux d'intérêts				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en EUR (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

KYOSEIL ALLOCATION

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Instruments financiers à terme - de change				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en EUR (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

KYOSEIL ALLOCATION

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Instruments financiers à terme - sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en EUR (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

KYOSEIL ALLOCATION

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Instruments financiers à terme - autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en EUR (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

KYOSEIL ALLOCATION

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en EUR (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	0,00	0,00		0,00		0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

KYOSEIL ALLOCATION

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en EUR (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Options					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Swaps					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Autres instruments					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

KYOSEIL ALLOCATION

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	1 355 798,66
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	19 141,78
Autres passifs (-)	-2 264,41
Total = actif net	1 372 676,03

ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

FCP KYOSEIL ALLOCATION

Exercice clos le 31 décembre 2025

Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.